



Ceux qui ont pour habitude d'aller se promener à l'Arche de la Nature l'auront peut-être remarqué : depuis le mois de janvier 2021, un nouveau système de tri des déchets a été mis en place à la Maison de la Prairie. Fanny Babin, stagiaire au service Propreté de Le Mans Métropole et étudiante en Master ingénierie des déchets et économie circulaire à l'Université du Mans, a répondu aux questions de Vitav sur cette initiative.

En quoi consiste ce nouveau dispositif de tri expérimental ?



En plus des simples poubelles à ordures (couvercles noirs), des **poubelles à emballages recyclables** (couvercles jaunes) ont été installées sur le site de la Maison de la Prairie. Cette partie de l'Arche de la Nature a été choisie comme lieu d'expérimentation car on y retrouve différents types d'usagers : certains ne font que passer en se promenant, alors que d'autres y restent plus longtemps, par exemple pour pique-niquer, et apportent donc des types de déchets différents (emballages alimentaires, bouteilles plastiques...).

Tu avais créé un questionnaire pour interroger les usagers sur leurs pratiques de tri.

Effectivement, nous avons interrogé en personne les usagers présents à la Maison de la Prairie pour connaître leur ressenti sur ce qui y a été mis en place depuis quelques mois ; mais j'avais également créé un **questionnaire en ligne** que nous avons partagé sur les réseaux sociaux de l'[Arche de la Nature](#) début avril. J'y interrogeais le public sur ses habitudes de tri en général avant d'étudier plus en détail le cas de la Maison de la Prairie. J'ai clôturé ce questionnaire le vendredi 23 avril après avoir recueilli environ 160 réponses, et la phase d'analyse a maintenant débuté.



À quoi serviront les données collectées par le questionnaire ?

L'intérêt du questionnaire était notamment de connaître l'avis des usagers sur le nouveau dispositif afin de savoir s'ils en étaient satisfaits, si les consignes de tri étaient claires, et ce que nous pourrions encore améliorer. Si l'initiative fonctionne à petite échelle à la Maison de la Prairie, nous pourrions l'étendre, d'abord à la Maison de la forêt et la Maison de l'eau, puis à d'autres lieux de Le Mans Métropole.

Il faut aussi savoir que le service Propreté travaille **en partenariat avec Citeo**, une entreprise ayant pour mission de réduire l'impact environnemental des déchets. Le succès de ce dispositif au Mans déterminera si Citeo pourra l'instaurer dans d'autres territoires.

« Il est important de trier ses déchets, même en dehors de chez soi. »



J'ai eu de la chance car les démarches mises en place par le service Propreté lors de mon stage correspondent parfaitement à mon sujet de recherche : je réalise un mémoire sur les pratiques de tri en dehors du foyer. J'avais d'ailleurs déjà fait un questionnaire sur les pratiques de tri à l'Université. Ces données me serviront donc aussi dans le cadre de mes études pour établir des statistiques sur les habitudes de tri hors foyer ainsi que sur la vision du tri et des déchets en général.

Propos recueillis par Zoé BARTHOUX.

Photos : Fanny BABIN.

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)